



## DES ENTREPRENEURS ENGAGÉS POUR LA SANTE ET LE BIEN-ETRE DES SALARIES OBTIENNENT LE PRIX SANTÉ ENTREPRENEURS 2020

Paris, le 19 novembre 2020 – Alors que la crise sanitaire a accéléré la nécessité pour les entreprises de s'engager sur les sujets de santé et de bien-être en entreprise, Harmonie Mutuelle maintient plus que jamais le Prix Santé Entrepreneurs, qui valorise et récompense les actions à l'initiative d'entrepreneurs qui participent à améliorer leur propre santé, celle de leurs salariés ou, plus globalement, leur environnement.

Après deux phases de votes, quatre entreprises sont récompensées cette année au niveau national. Il s'agit de **CRESCENDO** une société de service dans le domaine du bâtiment située à Châteauroux (36), le studio digital **SYNTHES'3D** basé Aix-en-Provence (13) et **LIBU** spécialiste des éclairages innovants pour le milieu professionnel à Talence (33). Enfin, la plateforme interactive **CA IRA ENCORE MIEUX DEMAIN** basée au Mans (72) remporte le Prix Coup de cœur du Jury.

### » UN PRIX ENTREPRENEURS REINVENTÉ A L'AUNE DE LA CRISE

Harmonie Mutuelle est, au sein du Groupe VYV, la mutuelle des entreprises et des entrepreneurs. Ces derniers représentent 150 000 adhérents en complémentaire santé. Convaincu qu'intégrer la santé et le bien-être dans une démarche globale de performance est une condition sine qua non de la réussite entrepreneuriale, Harmonie Mutuelle récompense les plus beaux projets en la matière au travers d'un Prix.

Cette année, le « Prix Santé Pro » a été rebaptisé « Prix Santé Entrepreneurs ». En effet, la commission Harmonie Mutuelle Entrepreneurs, constituée d'adhérents élus entrepreneurs\*, a souhaité dynamiser et revaloriser le dispositif au regard du contexte sanitaire et économique inédit. Avec une amélioration de la dotation globale des prix s'élevant désormais à 28 000€, le dispositif intègre la notion de solidarité pendant la période Covid ou post-Covid.

- Les actions récompensées pouvaient être achevées ou en cours d'exécution et devaient améliorer :
- La santé, le bien être du chef(fe) d'entreprise
- la santé, le bien-être de ses salariés
- la santé, le bien-être de ses clients
- la santé, le bien-être de son environnement au sens large
- la santé, par une action remarquable menée pendant la période Covid ou post-Covid vers des entrepreneurs, notion de solidarités

Un dispositif dont Emeric Lozé, Directeur du Développement et de l'accompagnement d'Harmonie Mutuelle se félicite : « **Le contexte de crise que nous traversons révèle encore plus l'importance de prendre soin de la vie des entrepreneurs engagés dans le développement du capital humain en entreprise. Par ce prix, nous valorisons et récompensons des entrepreneurs ayant entrepris une action remarquable pour favoriser la santé ou le bien-être en entreprise. Cela illustre très concrètement l'identité singulière d'Harmonie Mutuelle et son propre engagement auprès de ses adhérents et de ses clients entrepreneurs et entreprises.** »

### ► UN PRIX REGIONAL PUIS NATIONAL POUR AMPLIFIER LE RAYONNEMENT

Du 11 septembre au 14 octobre, les entrepreneurs ont déposé leurs candidatures pour les 3 prix de leur région. Plus de 100 dossiers ont été sélectionnés par les jurys régionaux, composés d'adhérents élus entrepreneurs de la commission entrepreneurs Harmonie Mutuelle, des directeurs de régions mais aussi de collaborateurs. 27 lauréats répartis dans les 11 régions politiques\*\* avaient déjà remporté un Prix pour leur action avant d'être en lice pour le prix national.

Tous les projets de ces lauréats régionaux ont donc été soumis au vote du public du 27 octobre au 16 novembre sur [www.harmonie-boost.fr](http://www.harmonie-boost.fr) pour élire 3 gagnants nationaux qui recevront respectivement 5 000€ (1<sup>er</sup> Prix), 2 500€ (2<sup>e</sup> Prix) et 1 500€ (3<sup>e</sup> Prix). Enfin les d'adhérents élus entrepreneurs d'Harmonie Mutuelle ont également décerné un Prix Coup de cœur (1 000€) réservé aux candidats adhérents de la mutuelle.

### ► LES LAUREATS NATIONAUX 2020 : LE CENTRE VAL-DE-LOIRE, LA PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR ET LA NOUVELLE AQUITAINE A L'HONNEUR

#### 1<sup>er</sup> Prix : CRESCENDO basé à Châteauroux (36), Centre Val-de-Loire

Fondée en 2010 par Fabien Allard, Crescendo est une société de service qui délivre du conseil dans le domaine du bâtiment. Elle compte à ce jour 15 salariés. Il a mis en place ce que l'on appelle une « entreprise libérée » avec pour preuves les mesures suivantes (liste non exhaustive) :

- Le télétravail est mis en œuvre et encouragé (hors Covid) tout comme les visioconférences
- La vaccination anti grippale est proposée gratuitement aux salariés (et à leurs familles) chaque année
- Le don du sang est encouragé et les absences sont autorisées le temps des prélèvements
- La pratique de « l'open bar congés » est appliquée : chaque collaborateur peut prendre autant de jours de congés qu'il le souhaite (selon les principes d'autogestion et d'autorégulation).
- Les horaires de travail sont libres.
- La création d'un "comité d'entreprise" sans que la réglementation l'impose.
- La mise en place de logiciels « maison » où tous les projets sont codifiés par procédures : cela réduit la charge mentale et diminue le stress.

Toutes ces mesures pour la santé et le bien-être des salariés contribuent à les rendre heureux et autonomes. Résultats ? Pas ou peu d'arrêt de travail, des collaborateurs fidèles et visiblement heureux.

Pour en savoir plus : <https://prix-sante-entrepreneurs.harmonie-boost.fr/home/3201/laureat-n/3808>

## **2<sup>e</sup> Prix : SYNTHE'S3D basé à Aix-en-Provence (13), Provence – Alpes – Côte d'Azur**

Créé en 2007 par Vivien Poujade, ce studio digital est spécialisé dans la conception et la production de solutions marketing, digitales et pédagogiques pour les acteurs de l'Industrie et du Médical. Il compte à ce jour 13 salariés. Cet entrepreneur a mené une action « remarquable » pour la santé de ses salariés pendant la période du 1<sup>er</sup> confinement lié au COVID-19 et après :

- Les 13 salariés ont été mis en télétravail : c'était une nouveauté grâce à laquelle l'activité a pu continuer
- Une sensibilisation des équipes aux « gestes barrière » a été réalisée
- Afin de maintenir la cohésion globale et éviter le sentiment d'isolement et de solitude, une solution de tchat/visio collectif regroupant toute l'équipe a été mise en place : chaque collaborateur pouvait ainsi échanger librement avec les autres, partager des blagues et des histoires, travailler de manière collective, partager son écran, envoyer des images, etc.

L'équipe a été ravie de cette initiative qui a eu un bienfait psychologique pour tous. Cela a même permis de renforcer la cohésion !

Une fois le confinement terminé :

- Plusieurs réunions de sensibilisation autour de la COVID-19 ont été organisées pour l'équipe
- L'utilisation du gel hydroalcoolique dans les bureaux, le port du masque par tous et la désinfection des postes de travail chaque matin ont été généralisés avant même les consignes gouvernementales.
- Les bureaux ont été espacés
- La fréquence d'intervention de la société de ménage a été augmentée avec une demande particulière de désinfection des espaces.

**Pour en savoir plus : <https://prix-sante-entrepreneurs.harmonie-boost.fr/home/3201/laureat-n/3790>**

## **3<sup>e</sup> Prix : LIBU basé à Talence (33), Nouvelle-Aquitaine**

Créé en 2019 par Manon Loustau et Tinou Seguin, deux jeunes diplômés de l'Institut d'optique Gratuate School , Libu conçoit et commercialise des éclairages innovants pour le milieu professionnel au service du bien-être et de la santé des salariés et compte à ce jour 4 salariés.

Les deux entrepreneurs spécialistes de l'optique et de la lumière ont commencé à travailler sur un éclairage qui pourrait améliorer le bien-être alors qu'ils étaient encore étudiants. Leur idée initiale s'appuie sur le fait que le corps possède une horloge biologique, dont le principal synchroniseur est la lumière naturelle. Or, les éclairages artificiels ne tiennent pas compte de ce rythme biologique ce qui engendre du stress, de la fatigue, des erreurs, des dépressions saisonnières ... C'est pourquoi ils ont développé l'éclairage Libu qui favorise la régulation du rythme biologique et s'installe facilement dans les espaces de travail.

Avec le soutien de la médecine du travail et de chercheurs en chronobiologie, ils ont expérimenté ce nouvel éclairage dans trois entreprises durant plusieurs mois. Les salariés exposés à l'éclairage Libu ont vu des améliorations sur la qualité du sommeil, l'humeur, et ont constaté une baisse de la somnolence et du stress ressenti (-25%)

L'entreprise souhaite poursuivre son développement notamment en adaptant son produit aux salariés travaillant en horaires atypiques (travail posté, travail de nuit). L'idée est que l'éclairage ne doit plus seulement servir à éclairer : c'est un outil au service du bien-être, de la santé, de la sécurité.

**Pour en savoir plus : <https://prix-sante-entrepreneurs.harmonie-boost.fr/home/3201/laureat-n/3805>**

## Prix Coup de Cœur du Jury : Ça ira encore mieux demain basé au Mans (72) – Pays de la Loire

Expertes du retour au travail après un aléa de vie, Cécile Prioul et Béatrice Feuillard ont lancé dès le 20 mars 2020 un questionnaire sur le vécu émotionnel du confinement avec des items sur le positif et sur les difficultés. Le questionnaire a ensuite été adapté aux télétravailleurs (65% des répondants était des entrepreneurs). Les résultats sous forme d'infographies ont été publiés sur LinkedIn. Le 18 juin dernier, un grand débat sur les Nouvelles conditions de travail a été organisé par zoom avec des décideurs.

Ça ira encore mieux demain est une plate-forme interactive de préparation au retour au travail pour le salarié et son employeur : la technique au service de l'humain. Le parcours salarié et le parcours manager sont individualisés grâce au télé coaching.

Pour en savoir plus : <https://prix-sante-entrepreneurs.harmonie-boost.fr/home/3201/laureat-n/3734>

\* Entrepreneurs élus dans le cadre du fonctionnement démocratique d'Harmonie Mutuelle, présents dans l'ensemble des territoires et qui placent les professionnels au cœur de notre engagement. Ils représentent les entrepreneurs au sein des instances et notamment au conseil d'administration.

\*\*Ce découpage par régions politiques est spécifique à Harmonie Mutuelle

## À PROPOS D'HARMONIE MUTUELLE

Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Harmonie Mutuelle, membre fondateur du Groupe VYV, propose et invente des solutions de solidarité qui donnent à chacun les moyens d'être acteur de sa santé et de la société. Une société qu'Harmonie Mutuelle veut plus inclusive, plus équitable et plus solidaire.

Acteur majeur du mutualisme en France, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés des entreprises et des entrepreneurs qui veulent agir dans l'intérêt collectif et les accompagne dans la protection et le développement de leur capital humain. Nos offres assurantielles (en santé, prévoyance, épargne-retraite...) sont amplifiées par la création de lien social et la mise en relation avec des pairs, des experts et des partenaires.

Acteur du temps-long et des transformations sociales et écologiques, Harmonie Mutuelle protège près de 4,8 millions de personnes et s'attache à gérer un système de redistribution financière (sous forme de prestations santé et de placements alimentant l'économie réelle notamment) et à réaliser des investissements (fonds d'amorçage, fonds capital développement) pour mettre en place des solutions digitales et technologiques santé.

L'engagement de nos 2 000 représentants élus, l'implication de nos 4 880 salariés, la pertinence de notre modèle et la puissance du Groupe VYV sont autant de forces sur lesquelles nous nous appuyons au quotidien au cœur des territoires et des réseaux locaux, aux côtés des professionnels de santé et des partenaires économiques et sociaux.

*Harmonie Mutuelle, Avançons collectif*



## À PROPOS DU GROUPE VYV

### Le Groupe VYV, entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1<sup>er</sup> acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses 4 métiers (Mutuelle et assurance, Services et assistance, Soins et accompagnement, Habitat et logement social), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Pour aller plus loin dans l'accompagnement, le Groupe Arcade-VYV, nouveau pilier du Groupe VYV, propose un dispositif inédit visant à promouvoir le logement comme un vrai déterminant de santé. Le Groupe Arcade-VYV est le 4<sup>e</sup> bailleur social de France, par la taille de son parc HLM qui représente 170 000 logements, 5 500 logements construits par an et 681 établissements adaptés aux publics spécifiques.

Créé en 2017, le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun. L'ensemble des composantes du groupe protège 11 millions de personnes au sein de son écosystème et propose des solutions adaptées à plus de 88 000 employeurs publics et privés.

Le chiffre d'affaires du groupe, intégrant une évaluation du chiffre d'affaires des entités de l'UGM VYV Coopération, est d'environ 10 milliards d'euros ; sur le seul périmètre combiné du Groupe VYV, le chiffre d'affaires est de 8,7 milliards d'euros. Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable.

A propos de VYV<sup>3</sup>, l'offre de soins et de services

Au sein du Groupe VYV, l'offre de soins et accompagnement (VYV<sup>3</sup>) a pour ambition de développer une offre de soins de qualité, socialement performante et innovante, au plus près des territoires. Elle rassemble différents métiers autour de plusieurs pôles : les soins, les produits et services, l'accompagnement. Avec 1 400 établissements de soins et de services en France, VYV<sup>3</sup> compte 28 000 collaborateurs et 1 700 élus. Son chiffre d'affaires est de 1,8 milliard d'euros (1,7 milliard d'euros en périmètre combiné Groupe VYV).

[www.groupe-vyv.fr](http://www.groupe-vyv.fr)

